

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr, La consultation du [guide d'identification des PAN](#) vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe
(un objet constaté sur une photo ou un film **APRES** la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

- Le questionnaire est individuel et doit être rempli **par le témoin direct**
- Le questionnaire ne doit concerner **qu'une seule observation à la fois**

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web : www.geipan.fr, onglet « [Recherche de cas](#) » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

Allongé dans mon lit, je me préparais pour dormir et ayant retiré mes réveils le matin de la même journée, j'ai pris mon portable dans le but de les réactiver.

Allongé dans mon lit, la configuration de la chambre fait que je peux voir le ciel, et même des étoiles par nuit sans nuage.

En prenant mon portable je me suis mis dans une position qui fait que je pouvais à la fois voir l'écran avec le ciel en « arrière-plan ».

Et quand j'étais en train de déverrouiller mon portable, j'ai compris que dans ce que je voyais quelque chose n'allait pas, je voyais deux sources de lumière bleu. Mon portable, et une tache bleue dans le ciel en arrière-plan. Je me suis donc mis à regarder la tache avec plus d'insistance. La tache était large, très large, ce n'était ni une petite lumière d'une planète ni une lumière d'un satellite quelque conque. Ce que je pouvais voir était plus large que la lune que l'on voit dans le ciel, c'était vraiment large ! J'ai tout de suite cherché à comprendre ce que je voyais et à essayer de trouver les causes plausibles d'un tel phénomène. Ma première idée était : « ça doit être une télévision qui éclaire dehors ? ... » Mais en observant plus correctement, c'était bien trop haut dans le ciel. Deuxième idées : un spot lumineux qui éclaire depuis le sol. Mais là encore : en regardant la lumière **semblait** venir d'au dessus des nuages....

C'est à ce moment que j'ai réveillé ma femme qui dormait déjà et qui était allongée dans le lit du coté opposé à la fenêtre.

« Réveil toi il y a quelque chose !

-pas de réponse

- Il y a quelque chose dans le ciel, Réveil toi !

- Quoi

- Viens voir Il y a quelque chose dans le ciel,

- Wow ! »

Il faut savoir que ma femme n'a pas une vue excellente, donc voir quelque chose au réveil, la conscience dans le brouillard, et en plus sans lunette, c'est dire si la « tâche lumineuse » était large et lumineuse.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Nous avons eu le temps d'observer un peu la tache dans le ciel, elle était fixe, ne variait pas réellement en intensité, mais en un instant elle à changée de couleur pour passer à une teinte jaunâtre tirant sur l'orangé, pour revenir au bleu, et changer encore une ou deux fois tout en gardant le même ordre de grandeur dans le ciel.

C'est à ce moment où je me suis dit qu'il fallait que j'enregistre ce que je voyais, c'est pour cela que j'ai pris mon appareil photo Hybride, plus puissant et avec une meilleure qualité des photos de nuit que mon portable. Il se trouvait sous la table de nuit, dans sa pochette.

Je le déballais sans le regarder car mes yeux étaient fixés sur la tache lumineuse.

Dans le même temps, ma femme quand à elle essayait de prendre ses lunettes à tâtons sur la table de nuit. J'ai tourné la tête, pour voir si ses lunettes étaient bien sur là, et j'ai fini par lui dire que ses lunettes n'étais pas là mais dans le salon (la pièce d'à coté) elle c'est alors levée pour aller les chercher.

J'ai repris l'observation du ciel et j'ai pris une première photo de la grande tache redevenue bleu. Je suis alors sorti sur mon balcon, pour en reprendre une. J'allais appuyer sur le bouton de la photo et à ce moment je me suis dit qu'une vidéo serait plus appropriée j'ai donc fait attention à mettre mon doigt au bon endroit afin de bien lancé la vidéo. J'ai relevés les yeux juste un instant pour bien cadrer l'appareil dans la direction du phénomène.

A ce moment là, il y a un comme un flash de lumière blanche provenant d'au dessus du bâtiment (la direction et non le bâtiment en lui-même) qui est venu balayer la zone et la tache à tout bonnement disparue. Plus rien. J'ai eu le temps d'appuyer sur le bouton de la vidéo, mais trop tard...

C'est à ce moment que ma femme est revenue du salon, les lunettes sur les yeux. Et je me retrouve sur le balcon, encore « choqué » de la vitesse à laquelle quelque chose d'aussi grand, puisse disparaître aussi vite.

Ce qui est ironique dans cette situation, c'est que la vignette de la vidéo fait bien apparaître la tache bleue, mais sur la vidéo en elle-même ne semble, aux premiers abords, ne rien monter.

Pour comprendre la suite je précise qu'effectivement, de tout le temps du phénomène, je ne portais pas mes lunettes. Mais même sans elles j'ai tout de même une bonne vue. Elles me servent surtout pour les écrans, à mon travail.

Ici je dissocie la vidéo, du récit principal car il m'a semblé voir quelque chose mais j'étais trop choqué de la disparition de la tache lumineuse. Je n'ai donc pas regardé la vidéo tout de suite. Mais lorsque j'ai regardé la vidéo j'ai de nouveau été choqué : un nouveau balayage, faible en intensité lumineuse mais tellement large !! Et lui par contre est perpendiculaire au sol. Sur la vidéo on peut distinguer ce qui, pour ma compagne et moi, ressemble à une aurore boréale. Certes extrêmement rapide, mais dans la forme cela y ressemble. Je vous laisse vous en faire votre propre idée et me dire ce que ce que nous avons vu.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue, ...) :

92500 Rueil-Malmaison

A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol :

...

B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

J'allais mettre des réveils sur mon portable pour le lendemain matin.

B2. Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Dans ma chambre, au 3^{ème} étage de mon bâtiment.

Au début c'était à travers une vitre, puis dès que j'ai compris qu'il y avait quelque chose j'ai ouvert la fenêtre du balcon.

B3. Description du lieu d'observation :

Au dessus, légèrement à droite du second bâtiment de la résidence

B4. Date de l'observation : 23/08/2018 **B5. Heure précise de début** (en heure locale) : la première photo est datée à 22h44 sur l'appareil photo. En réalité mon appareil à 1 heure de retard, il était donc 23h44.

B6. Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) de 20 à 30 secondes.

J'ai eu l'impression que c'était à la fois très long et très rapide. Mais en y repensant « à froid » ça a du durer entre 20 et 30 secondes. Mais je ne sais pas exactement quand le phénomène a commencé.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Oui une personne.

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

L'autre personne était ma femme.

B9. L'observation s'est faite de façon : continue ~~/discontinue~~

(si l'on ne tiens pas compte du moment où j'ai détourné les yeux sur la table de nuit pour prendre l'appareil photo et lui indiquer que ses lunettes n'étaient pas là.)

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation ?

Un grand balayage blanc qui a « tranché » le ciel de façon parallèle au sol et qui a fait disparaître la tache lumineuse bleue.

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI ~~/NON~~

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

Non, étant prêt à me coucher je n'avais pas mes verres de vue.

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Des nuages ! Le temps était à la pluie prochaine, et effectivement quelques minutes après la fin du phénomène, la pluie est tombée.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

B15. Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Rien n'était visible ;

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :

Pas de lumière dans l'appartement. Pas de radio.

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Rien, il n'y avait pas de tv, de radio, pas de mouvement de véhicule, *lors*, du phénomène. Pas longtemps avant que la pluie ne tombe un voisin est rentré dans la résidence avec une mobylette ou petite moto.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

Au début unique puis le balayage (qui lui n'était **pas** une aurore boréale). Puis sur la vidéo un second balayage qui est intervenu quelques secondes après la fin du premier phénomène (là on peut parler, à mon sens, de phénomène proche d'une aurore boréale)

C2. Forme :

Allongé, très long ! Ou large cela dépend de comment vous prenez, en termes de sens, le phénomène dans l'espace.

C3. Couleur :

Principalement du bleu mais à eu plusieurs changements brusques de couleur entre deux et trois fois, toujours entre les mêmes couleurs : bleu, la principale, et un mélange jaunâtre- orangé. Mais les périodes « bleu » étaient plus longues, les autres périodes étaient brèves mais ont pu nettement dire que cela avait changé de couleur et quelle couleur.

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Sans commune mesure, même si ces astres avaient été visibles ! Cela éclipsait le reste.

C5. Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Non

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Plus large qu'un bâtiment !

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

Aucun. À aucun moment de toute la durée de l'événement.

C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :

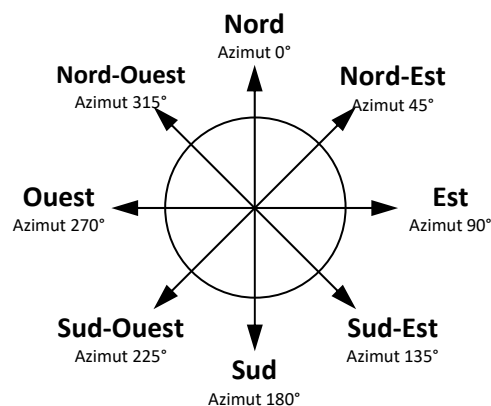
Je ne peux juste dire que cela se situait loin, avec un ordre de grandeur en kilomètre. Je ne pouvais pas identifier avec précision la distance me séparant du phénomène.

Avec la lumière que cela émettait, cela semblait se situer au dessus des nuages.

C9. C10. Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

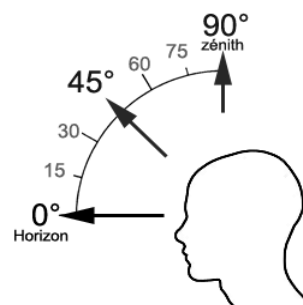
Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

J'ai fait des recherches : le phénomène se situait vers le sud,
Entre le sud et le sud ouest (entre les azimuts 180 et 200)



Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Dans les environs de 45 °

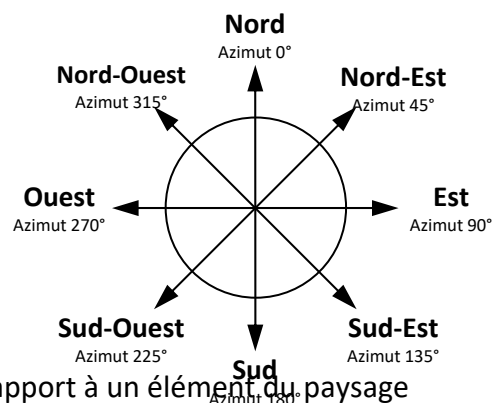


Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnrl@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

C11. C12. Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

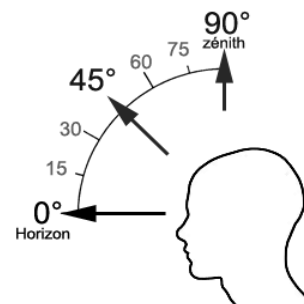
Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Idem



Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Idem



C13. Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

Fixe.

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

L'observation principale : aucune.

Le premier balayage, lui, a parcouru une grande portion du ciel à l'horizontale. Cela provenait d'au dessus du bâtiment.

Le second balayage à été pris en vidéo.

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Rien à ma connaissance.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Maps (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator, ...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format JPG, png ou PDF.

Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le-nous au format JPG, png ou PDF.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Croquis de votre observation

*E1. Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.*

Photo et video jointe au mail

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Et maintenant ?

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Incompréhension pendant, questionnement maintenant.

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Nous en avons parlé avec ma compagne sur le balcon jusqu'à ce que la pluie commence à tomber. J'ai fait des recherches : ce qui semble le plus cohérent, (je ne prends pas en compte les éclairs (à tord ?) car la forme, même en changeant de couleur, semblait rester la même) c'est une ionisation de l'atmosphère qui aurait réagi avec des particules chargées.

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Le seul phénomène connu au quel on pourrait le rattacher pour ce qui est de l'intensité lumineuse c'est, je pense, les aurores boréales. Cependant la forme et l'absence de mouvement apparent, ne me rappelle rien de connu.

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ?

Je m'y intéressais par périodes. C'est dans l'une d'elles que j'ai connu votre service.

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN ?

Non car je pense qu'il s'agissait d'un phénomène naturel plus qu'artificiel.

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Oui et c'est ce que j'attends de vous ! Car dans un premier temps j'ai cherché sur internet une carte des orages en temps réelle et à 23h46 il n'y en avait pas sur la carte. En tout cas pas au sud, les nuages chargés de pluie arrivaient par le nord mais la pluie ne tombait pas encore. J'ai aussi cherché des nuages d'éclairs etc.... mais rien n'y ressemblait.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

**E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ?
Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :**

Modifier quelque chose dans ma vie non, si c'était bien ce que je pense : une cause naturelle. A l'inverse, si vous n'arrivez pas à trouver ce qui aurait pu générer ce phénomène, là, oui, je risque de rester perplexe.

Dans tout les cas, après coup c'était vraiment magnifique et j'en garderais un beau souvenir !

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.*

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

Pour toutes les questions de la liste suivante : non

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) :

- **Police** (mentionner le commissariat et la date) :

- **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) :

- **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) :

- **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) :

- **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) :

- **Internet** (mentionner le site et la date) :

Nous autorisez-vous à publier cette dernière information ? **OUI** ~~NON~~ (je n'ai pas partagé cette histoire sur internet ou sur des vecteurs de diffusion à grand public.)

(Elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.

(Cocher ou supprimer les mentions inutiles)

Questionnaire

Croquis du phénomène observé (nombre :

Carte(s) ou plan(s) (nombre :

Photographie(s) de l'observation (nombre : **1...**)

Vidéo(s) de l'observation (nombre : **1....**)

Photographie(s) de l'environnement (nombre :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnif@cnes.fr et à geipan@cnes.fr
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

• J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage et les conclusions associées sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).

• J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision,

Je, soussigné
certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à Rueil-Malmaison.....

Le 24/08/2018.....

Signature

Si vous complétez ce formulaire par ordinateur, insérez votre signature scannée ou tapez simplement votre nom.

Ce questionnaire est à renvoyer :

• Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

Ou

• Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN

Centre national d'études spatiales

DSO/DA//GEIPAN

18 avenue Édouard Belin,

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.